

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT
DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU**
prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002 modifié

VALABLE 5 ANS jusqu'au 2 mars 2010

N° 12167-05/1

MATERIAU PRESENTE PAR : SOCIETE INDUSTRIELLE OBER
LONGEVILLE EN BARROIS
55014 BAR LE DUC CEDEX

REFERENCE COMMERCIALE : OBERFLEX standard épaisseur 1 mm

DESCRIPTION SOMMAIRE : Stratifié décoratif formé d'un placage de bois revêtu en
surface d'un papier mélaminé transparent et lié en sous-
couche à des papiers imprégnés de résine phénolique,
l'ensemble étant pressé à chaud.
Masse surfacique : $1,3 \text{ kg/m}^2 \pm 0,1 \text{ kg/m}^2$
Epaisseur : $1 \text{ mm} \pm 0,15 \text{ mm}$
Coloris présenté : bois

NATURE DES ESSAIS : Essai par rayonnement

CLASSEMENT :

M2

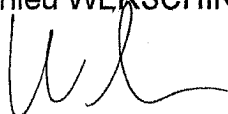
valable pour le stratifié utilisé seul

DURABILITE DU CLASSEMENT : non limitée a priori

Compte tenu des critères résultant des essais décrit dans le rapport d'essai annexé n° : 12167-05/1
Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques des produits
similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

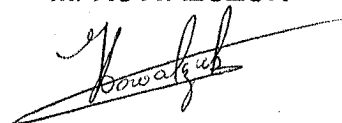
Au Bouchet, le 2 mars 2005

Chef du Laboratoire
"Essais au Feu"
Mathieu WERSCHINE



Responsable de l'essai

M. KOWALCZUK



Edition du 24 mars 2005 annule et remplace le document N° 12167-05

RAPPORT D'ESSAI

DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002 modifié

VALABLE 5 ANS jusqu'au 2 mars 2010

N° 12167-05/1

et annexes de 3 pages

1-BUT DES ESSAIS : Soumettre le matériau à l'action d'une source de chaleur rayonnante

2-PROVENANCE ET CARACTERISTIQUES DES ECHANTILLONS

2-1 PRODUCTEUR : SOCIETE INDUSTRIELLE OBER
LONGEVILLE EN BARROIS
55014 BAR LE DUC CEDEX

2-2 DISTRIBUTEUR : SOCIETE INDUSTRIELLE OBER
LONGEVILLE EN BARROIS
55014 BAR LE DUC CEDEX

2-3 REFERENCE COMMERCIALE : OBERFLEX standard épaisseur 1 mm

2-4 CARACTERISTIQUES ATTESTEES PAR LE DEMANDEUR :

Stratifié décoratif formé d'un placage de bois revêtu en surface d'un papier mélaminé transparent et lié en sous-couche à des papiers imprégnés de résine phénolique, l'ensemble étant pressé à chaud.

Masse surfacique : 1,3 kg/m² ± 0,1 kg/m²

Epaisseur : 1 mm ± 0,15 mm

Coloris présenté : bois

2-5 CARACTERISTIQUE CONSTATEE PAR LE LABORATOIRE

Masse surfacique : environ 1,2 kg/m²

Epaisseur : 1mm

Coloris présenté : bois ton clair

3-MODALITES DES ESSAIS ET RESULTATS

Annexe page 1

Modalités des essais, conditionnement, classement, durabilité.

Annexe page 2

Résultat des essais, tableaux

Annexe page 3 :

Observations concernant les essais.

Edition du 24 mars 2005 annule et remplace le document N° 12167-05/1



**MODALITES DES ESSAIS DE CLASSEMENT DES MATERIAUX RIGIDES OU RENDUS TELS
(REVETEMENTS COLLES) DE TOUTE EPAISSEUR ET DES MATERIAUX SOUPLES
D'EPAISSEUR SUPERIEURE A 5 mm (SAUF LES MEDIAS FILTRANTS).**

1 - ESSAI PAR RAYONNEMENT

Cet essai consiste à soumettre dans les conditions définies, les éprouvettes planes à l'action d'une source de chaleur rayonnante et à provoquer :

- a) - éventuellement l'inflammation des gaz dégagés,
- b) - une propagation de la combustion.

L'éprouvette (30 cm x 40 cm) disposée à 45 ° est soumise à un rayonnement défini, émis par un radiateur électrique dont la surface est à 30 mm du plan du matériau.

Les gaz dégagés passent au contact d'inflammeurs de part et d'autre de l'éprouvette.
Chaque épreuve dure 20 minutes.

2 - ESSAIS COMPLEMENTAIRES

Articles 4 et 42 : les matériaux qui présentent un comportement très particulier au cours de l'essai principal font l'objet des essais complémentaires décrits ci-après.

2.1. - Essai pour matériaux fusibles

L'éprouvette (7 cm x 7 cm) disposée sur une grille métallique définie, est soumise au rayonnement d'un épiradiateur situé à 3 cm au-dessus.

Pendant cinq minutes, le radiateur est écarté à chaque inflammation puis remis en place après extinction.
Pendant cinq minutes supplémentaires, le radiateur reste en place.

Les éléments déterminants sont :

- . présence de gouttelettes enflammées ou non,
- . inflammation de la ouate de cellulose disposée sous l'échantillon.

2.2. - Essai de propagation de flamme

L'échantillon (40 cm x 3.5 cm) disposé horizontalement, sur chant, subit l'action d'une flamme de brûleur à gaz.

On mesure la vitesse de propagation entre deux repères distants de 25 cm ou dans le cas de la non propagation de la flamme, on note les durées de persistance de flamme, les distances de propagation et les chutes de gouttes enflammées ou non.

2.3. - Mesure du Pouvoir Calorifique

On mesure la quantité de chaleur dégagée par la combustion d'une masse connue de matière que l'on enflamme dans une bombe calorimétrique remplie d'oxygène sous pression.

3 - CONDITIONNEMENT DES EPROUVETTES

Les éprouvettes présentées aux dimensions normales sont maintenues dans une enceinte conditionnée (23° C ± 2° C et 50 % ± 5 % d'humidité relative) jusqu'à masse constante. La masse est considérée constante quand deux pesées successives à 24 h d'intervalle ne diffèrent pas de plus de 0.1 % ou 0.1 g.

4 - CLASSEMENT DES MATERIAUX

Il est établi à la suite des essais par rayonnement, et éventuellement des essais complémentaires.

Les matériaux sont classés en catégorie M1, M2, M3 ou M4.

Seuls les matériaux pour lesquels il n'y a pas d'inflammation effective à l'essai par rayonnement peuvent prétendre au classement M0.

5 - EPREUVES DE DURABILITE

Les conditions de ces épreuves, leur interprétation et le processus de classement sont définis dans la norme NFP92-512.

RESULTATS DES ESSAIS PAR RAYONNEMENT

EPROUVETTE N°	1	2	3	4	Moyenne	
Inflammation						
face exposée	ti te	50 sec. 2 min.16	58 sec. 3 min.53	1 min.04 2 min.54	1 min.03 2 min.36	
face non exposée	ti te	1 min.27 2 min.27	2 min.06 2 min.48	1 min.55 2 min.49	1 min.37 2 min.36	
Extinction totale	/	/	/	2 min.45		
Somme des hauteurs de flammes H (cm)	60	39	33	30		
$q = \frac{100 * H}{ti * \sqrt{T}}$	8,52	7,82	4,92	4,93	6,54	
Observations						
Longueur maximale de flammes (cm)	15	15	12	12		
Poids P1 de l'éprouvette avant essai (g)	147	143	150	146		

ti : moment d'inflammation
te : moment d'extinction
H : somme des hauteurs de flamme
T : durée totale de combustion
P1 : poids de l'éprouvette stabilisée

4 - OBSERVATIONS CONCERNANT LES ESSAIS PAR RAYONNEMENT

Quatre échantillons ont été testés face décor.
A chaque fois il y a eu inflammation du matériau.
La moyenne des indices q obtenus est égale à 6,54

Le Bouchet, le 2 mars 2005

Chef du Laboratoire
"Essais au Feu"
Mathieu WERSCHINE



Responsable de l'essai

M. KOWALCZUK

